

CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES

NOUVELLE LIAISON ROUTIÈRE
ENTRE LA ROUTE D'ALÈS ET L'A9

Fonctionnement des déplacements

Fonctionnement actuel des déplacements



La RN106 aujourd'hui

La RN106 est l'axe routier qui relie les Cévennes depuis le sud lozérien au couloir languedocien. Elle constitue le barreau de maillage nord-sud du territoire entre l'autoroute A75 et la vallée du Rhône. Elle prend une importance particulière dans sa partie sud, en reliant le pôle industriel alésien aux axes de transports rapides que sont l'autoroute A9, l'autoroute A54, l'aéroport de Nîmes et la ligne du TGV.

Au droit de Nîmes, l'itinéraire actuel s'inscrit dans le développement urbain de la ville. La

superposition des fonctions urbaines et de transit génère des dysfonctionnements et des nuisances. Dans ce contexte, la route nationale a été aménagée à 2x2 voies avec statut de route express entre Alès et La Calmette au nord de Nîmes, ainsi 28 kilomètres de 2x2 voies sont en service. Au sud de La Calmette jusqu'à l'entrée nord de la commune de Nîmes (carrefour RD907), la route nationale est actuellement aménagée avec des créneaux à 2x2 voies et à 3 voies. Certains aménagements y sont en cours ou prévus.

Plus au sud, depuis le carrefour RD907, la RN 106 constitue le boulevard Ouest de Nîmes sur une longueur de 7 km environ. Ce boulevard traverse des zones urbaines de plus en plus denses jusqu'au carrefour de raccordement à la RN113 (vers Montpellier), la RD6113 (ex RN113 Boulevard Sud) et à l'échangeur de l'A9, Nîmes Ouest. Ce secteur a déjà fait l'objet d'aménagements partiels de requalification, en termes de nuisances sonores.

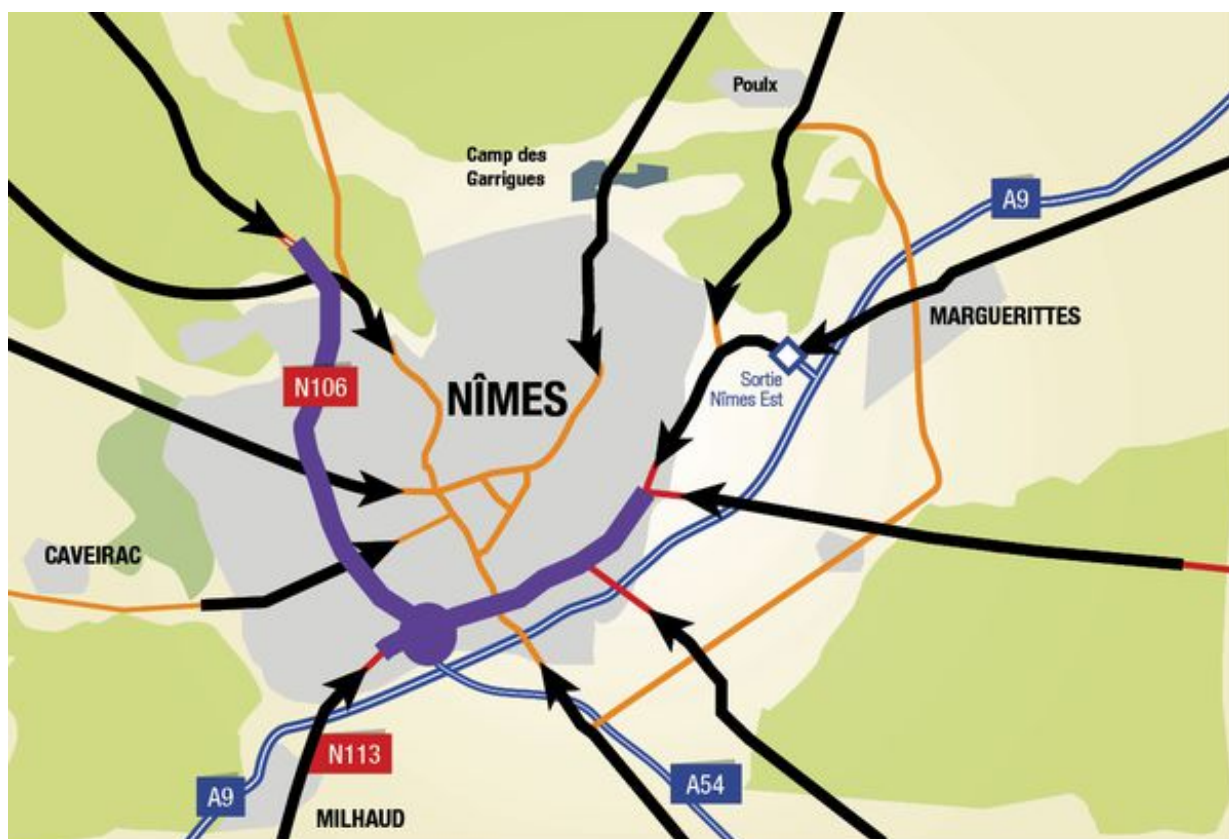


Le fonctionnement routier de Nîmes et le DVA

Pas moins de 10 voies principales convergent vers Nîmes. En l'absence de contournement, de nombreux trafics d'échange ou de transit doivent passer par le centre-ville. Les entrées de ville sont congestionnées.

Le boulevard Allende (ex RN113) fait office de contournement sud. La RN 106 constitue le boulevard Ouest où se mêlent tous les trafics. Ces deux voiries sont saturées sur de larges plages horaires

“ 10 routes à grande circulation convergent vers Nîmes.
Le réseau structurant est saturé. ”



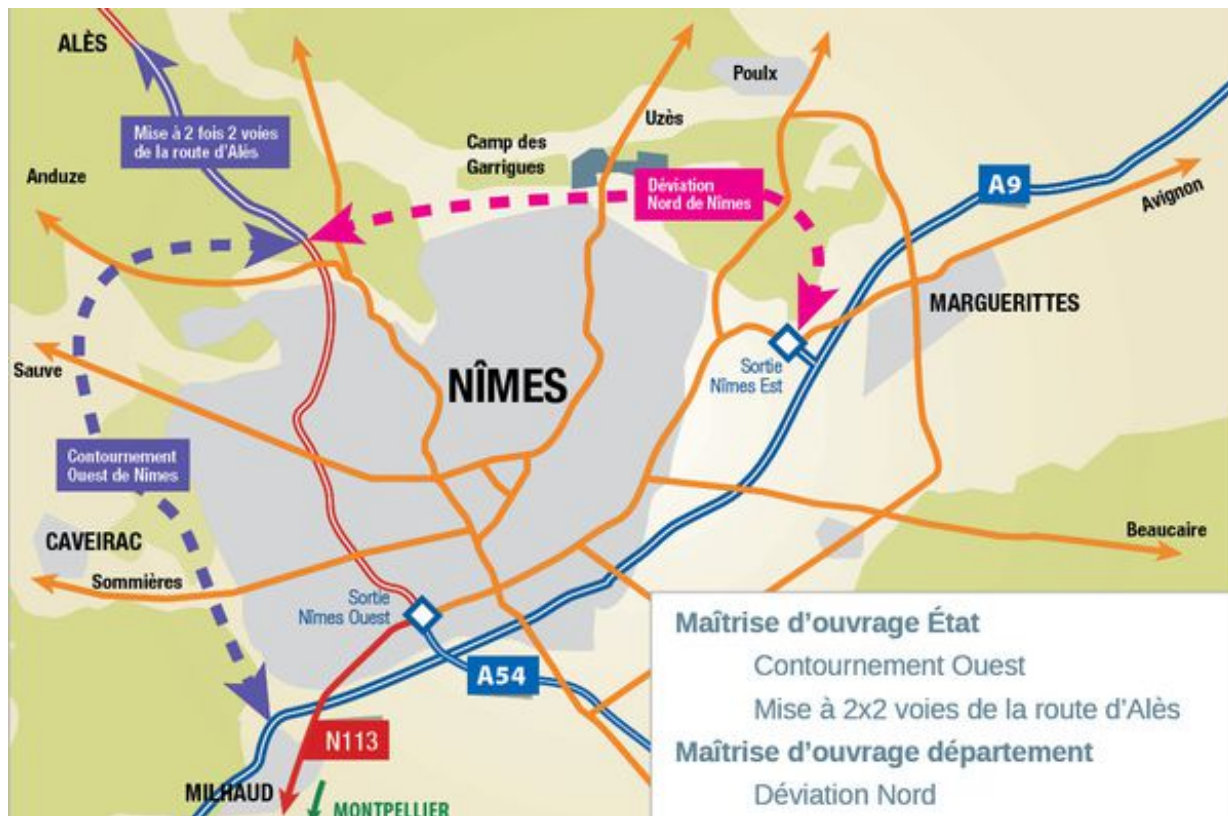
L'essentiel du dossier de voirie d'agglomération - Approuvé par décision ministérielle juillet 1999

Pour faire face à cette situation et permettre le développement des transports en commun en centre-ville, le dossier de voirie de l'agglomération pose le principe de compléter le contournement de Nîmes par l'ouest et par le nord et préconise, dès 1999, la réalisation de trois infrastructures routières majeures en répartissant les maîtrises d'ouvrage :

- La mise à deux fois deux voies de la RN106 au nord de Nîmes pour achever le tronçon déjà réalisé entre Alès et La Calmette – portée par l'État ;
- La réalisation d'un Contournement Ouest de Nîmes se connectant directement sur l'A9 en un nouvel échangeur à Milhaud – portée par l'État ;
- L'aménagement d'une déviation nord de Nîmes pour relier la route d'Alès à la route d'Avignon au droit de l'échangeur Nîmes Est – portée par le Département du Gard ;
- La première opération a été déclarée d'utilité publique en 1999 ; des segments de la voie ont été réalisés et des aménagements sont programmés.

La déviation nord de Nîmes, sous maîtrise d'ouvrage du Département, en est au stade de préparation de l'enquête publique.

Le Contournement Ouest de Nîmes est l'objet du présent dossier. L'opportunité de l'opération est confirmée et les procédures et études sont engagées.



Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

520, allée Henri II de Montmorency
 CS 69007
 34064 Montpellier - Cedex 2

Tél. : 04 34 46 64 00
 Site Internet

<http://www.contournement-ouest-nimes.fr/contexte/fonctionnement-des-deplacemer>